

INSCRIPTION GARDERIE DE NOVEMBRE 2017

Pour les enfants fréquentant l'école de **PEYPIN D'AIGUES**

A remettre **impérativement** au secrétariat de mairie – 04 90 77 61 02
au plus tard le MERCREDI 25 OCTOBRE 2017

Nom de l'enfant :Prénom.....Classe.....

L'inscription à la garderie se fait mensuellement et doit être réglée chaque mois. Toute plage horaire réservée ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur).

Pour les retards ou changements justifiés, l'inscription se fera uniquement en fonction des places restantes et la pénalité sera appliquée conformément au règlement intérieur.

Veillez respecter les horaires, vos enfants vous attendent.

Veillez remplir soigneusement cette fiche et la rapporter en Mairie **au plus tard le 25 du mois précédant** le mois d'inscription, accompagnée de votre règlement. Après cette date, la pénalité sera appliquée également en cas d'ajout de plages horaires supplémentaires.

Toute plage horaire commencée est due.

Veillez cocher dans les colonnes les plages horaires durant lesquelles votre enfant restera à la garderie et faire le total :

	2.00€	2.50€	2.00€
NOVEMBRE 2017	7h30/ 8h10	16h45/ 17h30	17h30/ 18h30
Lundi 06			
Mardi 07			
Jeudi 09			
Vendredi 10			
Lundi 13			
Mardi 14			
Jeudi 16			
Vendredi 17			
Lundi 20			
Mardi 21			
Jeudi 23			
Vendredi 24			
Lundi 27			
Mardi 28			
Jeudi 30			
Vendredi 01 décembre			
TOTAL			

Lundis, Mardis,

Jeudis, Vendredis :

___ x 2.00 € =

___ x 2.50 € =

Mercredis :

___ x 2.00 € =

Soit un total de : _____ €

Date :

Signature des parents :

Règlement :